Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 102 (1976)

Heft: 26: La nouvelle Ecole hôtelière de Lausanne

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

6. Perspectives d'avenir

Comme on l'a vu, le télécabine Le Châble-Verbier fait partie d'un réseau d'installations touristiques destiné à la mise en valeur d'une vaste région. C'est pourquoi plusieurs options ont été prises lors de sa planification. Outre un futur télécabine vers Bruson, on a prévu à la station inférieure l'intégration à une nouvelle gare de chemin de fer, de façon à faciliter le transbordement des voyageurs, ainsi qu'à permettre la manutention automatique des bagages à destination de Verbier : ils seront chargés sur des chariots équipés de pinces permettant leur insertion sur le câble du télécabine.

Dans un avenir plus rapproché, on peut mentionner la mise en service, ce mois, du télécabine La Tsoumaz-Savoleyres, réalisé par Téléverbier pour le compte de la Société du télécabine de La Tsoumaz, selon des principes identiques à ceux exposés plus haut. C'est ainsi que les superstructures de la station des Mayens de Riddes sont entièrement métalliques, par exemple.

Il s'agit là d'un maillon de plus de la liaison envisagée entre tous les champs de ski compris entre Sion, Martigny et Entremont.

A longue échéance, Téléverbier a élaboré à l'intention de l'Office fédéral des transports un plan pour l'équipement intégral de la région Verbier-La Tsoumaz-Tortin-La Chaux, ainsi que sur les réalisations envisagées à brève échéance. Il est intéressant de relever que l'accent n'est pas mis sur une augmentation de la capacité d'hébergement, mais sur une meilleure répartition et une meilleure desserte des aires destinées au ski, pour supprimer l'engorgement des installations et assurer l'évolution des skieurs dans un espace suffisant (on admet dix skieurs à l'hectare comme maximum).

En offrant, en collaboration avec d'autres sociétés, d'attrayantes possibilités de pratiquer le ski, Téléverbier compte contribuer également à poursuivre l'essor économique d'une vallée aujourd'hui encore défavorisée sous cet angle.

A l'heure où la technique est trop souvent sur le banc des accusés, il convient de souligner que c'est pour une bonne part grâce à elle que des régions de montagne peuvent espérer un mieux-être que personne ne saurait leur refuser.

Adresse de l'auteur :
André Couturier, ingénieur EPF-SIA
Avenue Tourbillon 25, 1950 Sion

Carnet des concours

Résultats du concours d'idées pour l'aménagement du centre du village de Gland

Le jury désigné du concours d'idées pour l'aménagement du centre du village de Gland, organisé sur invitation par la Municipalité de Gland, a attribué les prix suivants :

1er prix Fr. 8000 : Atelier d'architecture et d'urbanisation, Gland ; Gaston Zimmermann, architecte, Christian Widmann et Jean Marchesini, collaborateurs.

2e prix Fr. 6700 : Jacques Lonchamp, FAS/SIA, arch. dipl. EPFL, Lausanne ; René Froidevaux, arch. SIA ; Mme Josette Lambert-Lonchamp, arch. dipl. EPFL.

3e prix Fr. 6200 : Jean-Claude Vuffray, architecte, Nyon.

4e prix Fr. 5600 : Jacques Suard, arch. dipl. EPUL/SIA, Nyon ; Orjan Sviden et Bernard Cherix, collaborateurs.

En outre, les projets suivants ont fait l'objet d'un achat :

— Communauté de travail Annen-Siebold-Siegle, arch. EPFZ/SIA/FUS ; G. de Freudenreich, arch. SIA, Le Lignon/GE et J. Guisan, collaborateur, arch. EPFZ.

— Atelier d'architectes B. Prod'hom + Jc. Christen, Gland.

L'exposition des projets a déjà eu lieu, la date nous ayant été communiquée trop tard pour être publiée à temps.

Viaduc de la Ruina

Jugement

Réuni à Bellinzone le 27 novembre 1976, sous la présidence de M. Argante Righetti, conseiller d'état, le jury du concours de projets pour le viaduc de la Ruina sur l'autoroute Chiasso-Saint-Gothard (tronçon Biasca-Faido) a attribué les prix suivants :

1er prix Fr. 33 000 : Bureau d'ingénieurs Kessel & Blaser SA, Lugano.

2e prix Fr. 32 000 : Bureau d'ingénieurs Balmelli & Filippini, Lugano.

3e prix Fr. 24 000 : Bureau d'ingénieurs Simona, Tarchini & Tunesi, Lugano.

4e prix Fr. 23 000 : Bureau d'ingénieurs Brenni-Dazio, Arbedo.

5e prix Fr. 8 000 : Bureau d'ingénieurs Benno Bernardi, Zurich.

Le jury propose en outre de mettre en adjudication les deux premiers projets primés après avoir procédé aux aménagements désirés par le Bureau des autoroutes du canton du Tessin.

Les projets seront exposés du 10 au 21 janvier 1977 à l'Aula du Collège secondaire de Bellinzone, tous les jours de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h. 30.

Postes à pourvoir

Poste	Référence	Lieu de travail	Renseignements
1. *Agence spatiale européenne*			
Ingénieur électronicien au Dép. « Développement et Technologie »	138/76	Noordwijk (Pays-Bas)	1
Ingénieur mécanicien (assemblage, intégration et essais)	148/76	Noordwijk (Pays-Bas)	1
Ingénieur électricien (assemblage, intégration et essais)	149/76	Noordwijk (Pays-Bas)	1
Ingénieur spécialiste des circuits hyperfréquence	152/76	Noordwijk (Pays-Bas)	1
Ingénieur responsable du logiciel au Département « Développement et Technologie »	154/76	Noordwijk (Pays-Bas)	1
Ingénieur chargé de l'évaluation des lanceurs classiques au Dép. des Systèmes de Transport spatial		Paris (France)	2
Expert en système de calculateur et simulation, au Programme Coordonné AEROSAT de l'ASE		Paris (France)	2

1 Chef du personnel, ESTEC, Domeinweg, Noordwijk (Pays-Bas).

2 Chef du personnel de l'ESA/ASE, 8-10 rue Mario-Nikis, 75738 Paris Cedex 15.

EPFL

Auguste Ansermet; ingénieur (1886-1976)

Le professeur Auguste Ansermet, né à La Tour-de-Peilz en 1886, était l'un des derniers représentants de la période héroïque où les professeurs de l'Ecole d'ingénieurs, face au développement de la science et de la technique, devaient utiliser leurs propres ressources pour maintenir la qualité de la formation au niveau de celle des meilleures écoles du monde. Ainsi Auguste Ansermet, géomètre à Vevey, a-t-il, à plusieurs reprises, fait don à l'Ecole d'instruments topographiques qu'il payait de ses propres deniers. Mais sa générosité ne se manifestait pas seulement sur le plan matériel. Il faut souligner avant tout son engagement vis-à-vis de l'étudiant qui était exemplaire. L'enseignement dispensé par le professeur A. Ansermet avait principalement pour objet la géodésie, la théorie des erreurs et la photogrammétrie. C'est lui qui a introduit cette dernière discipline dans la formation des géomètres. Il avait reconnu, l'un des premiers en Suisse, l'importance de la photogrammétrie pour l'établissement des cartes topographiques et il fut l'un des pionniers de cette science. Nous lui devons de nombreux articles scientifiques parus dans la *Revue suisse des mensurations* et dans le *Bulletin technique de la Suisse romande*. En géodésie, il affectionnait avant tout le côté mathématique et a contribué ainsi à développer les théories générales qui ont donné lieu à des applications fructueuses. Il s'était attaché notamment à la projection des cartes géographiques. Dans ce domaine, il avait montré, par exemple, l'utilité des théories de Laborde, tout en suggérant des améliorations pour la projection de la Suisse. D'autres publications importantes avaient pour objet l'application de la méthode des moindres carrés à la géodésie ainsi que son utilisation en statique des constructions. C'est là une marque exceptionnelle de la qualité de l'esprit de synthèse qui animait M. Ansermet. Appliquer la méthode des moindres carrés à des domaines apparemment si éloignés que la géodésie et la construction métallique n'était pas à la portée de n'importe qui. La statique des systèmes de l'espace, inédite, développée par le professeur B. Mayor à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, trouvait, par une autre voie, un défenseur enthousiaste en M. Ansermet qui, tout en abordant la question de sa propre manière, démontrait l'originalité de ces théories. Très lié avec le professeur von Gruber, collaborateur scientifique de la maison Zeiss, M. Ansermet avait compris très vite la nécessité d'un institut de photogrammétrie à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne. C'est en 1940 qu'il posa en quelque sorte la première pierre de cet institut en réunissant les fonds nécessaires à l'achat d'un autographe Wild A2, ce qui représenta à l'époque un événement de la plus haute importance pour la section des géomètres, devenue plus tard la section des ingénieurs ruraux-géomètres.

Savant, dévoué, aimant ses étudiants, modeste et persévérant, le souvenir du professeur Auguste Ansermet restera gravé dans les mémoires comme l'un des maîtres qui a le mieux préparé l'avenir de l'Ecole d'ingénieurs, et cela en des temps particulièrement difficiles.

MAURICE COSANDEY
président EPFL

Fondations et structures

Cours du 3e cycle

Poursuivant les efforts entrepris depuis 1970 dans l'organisation de cours de 3e cycle, tout en désirant renforcer leur caractère de spécialisation, le Département de génie civil propose deux nouveaux programmes de cours à temps partiel, répartis sur une période de deux ou trois ans.

Les deux domaines concernés sont les *Fondations* (mécanique des sols et des roches, géologie appliquée, travaux de fondations) et les *Structures* (statique, résistance des matériaux, structures en acier, béton armé et béton précontraint).

Fondations

Le programme de 3e cycle de l'Unité Fondations constitue un tout cohérent permettant aux ingénieurs diplômés des EPF ou porteurs d'un titre reconnu équivalent de se perfectionner dans le domaine de la mécanique des sols, de la mécanique des roches, de la géologie appliquée et des travaux de fondations.

L'enseignement présentera les bases théoriques et les applications récentes qui correspondent aux lignes directrices guidant les recherches de l'Unité : propriétés physiques des sols et des roches, stabilité des pentes, fondation des voies de circulation, fondations profondes et cavités souterraines.

Le programme complet de formation comprend 480 heures d'enseignement, la moitié en heures de cours, la moitié sous forme de travaux pratiques (exercices, projets, séminaires ou laboratoire).

Le programme doit être suivi durant une période de deux ans, à raison de deux cours par semaine, groupés, en principe, en une journée.

Chaque cours s'étend sur la durée d'un trimestre de 10 semaines (janvier à mars, avril à juin, octobre à décembre) et compte 4 heures par semaine, soit 2 heures de cours suivies de 2 heures de travaux pratiques contrôlés. Il faut prévoir un certain temps de travail personnel en plus des cours.

Le programme suivant est prévu pour les années 1977-1978 :

Trimestre		Cours	Enseignants
Hiver 1977	1	Comportement rhéologique des sols	M. Dysli
Janv.-mars	2	Procédés spéciaux de reconaissance : — méthodes géophysiques — méthodes directes	Prof. Meyer de Stadelhofen J. M. Despond
Eté 1977	3	Mécanique des massifs rocheux discontinus	Prof. Descœudres
Avril-juin	4	Tectonique	Prof. Gabus
Automne 1977	5	Ecoulements souterrains	Prof. Recordon
Oct.-déc.	6	Amélioration des propriétés des sols et des roches	Dr Egger
Hiver 1978	7	Stabilité des pentes	M. Dysli/ Prof. Descœudres
Janv.-mars	8	Fondations profondes	Prof. Sinniger
Eté 1978	9	Hydrogéologie : utilisation et protection des nappes d'eau	Prof. Burger
Avril-juin	10	Cavités souterraines	Prof. Descœudres
Automne 1978	11	Fondation des voies de circulation	Prof. Recordon
Oct.-déc.	12	Soutènements et ancrages	Dr Egger

Structures

Le programme de 3e cycle de l'Unité Statique et Structures a pour but de présenter les bases théoriques et les applications récentes qui correspondent aux lignes directrices des recherches de l'unité.

Ces recherches concernent l'analyse statique et dynamique des structures et de leurs éléments, ainsi que la connaissance du

comportement réel des ouvrages, en particulier la prise en considération des phénomènes non linéaires.

Les cours s'adressent à tous ceux qui désirent compléter leurs connaissances techniques et scientifiques d'une manière méthodique ; ils seront donnés sous forme de cours combinés avec des séminaires et des séances d'exercices, exigeant des participants un travail personnel important et régulier.

L'Unité Statique et Structures prévoit l'organisation d'un cycle de cours organique de 3 ans, comprenant 2 trimestres par année académique, à raison de 2 cours d'environ 10 semaines chacun. Ces cours sont concentrés sur l'automne et l'hiver.

Afin que chaque participant puisse facilement suivre les deux cours, s'il le désire, l'un sera donné le matin ainsi, que les exercices correspondants et l'autre l'après-midi du même jour.

1976-1977	Hiver	*Pflug :* Dynamique I	*Jirousek :* Méthodes numériques d'analyse des structures
1977-1978	Automne	*Derron :* Dynamique II Séismes	*Badoux/Hirt :* Théorie de la plasticité Calcul des structures au stade plastique
	Hiver	*Jirousek/Hussain :* La méthode des éléments finis	*Derron/Pflug :* Méthodes expérimentales d'analyse des structures
1978-1979	Automne	*Derron/Pflug :* Théorie de la rupture des matériaux	*Favre :* Comportement des structures à l'état de service
	Hiver	*Walther :* Conceptions nouvelles dans les structures en béton armé et précontraint	*Badoux :* Développements récents dans les structures en acier

Ces cours sont ouverts aux ingénieurs diplômés de l'une des Ecoles polytechniques fédérales ou en possession d'un diplôme jugé équivalent. Nombre de places limité.

Une taxe d'inscription est perçue selon les modalités suivantes :

— pour un cours hebdomadaire : Fr. 100.— ;
— pour chaque cours supplémentaire : Fr. 50.—.

Inscriptions jusqu'au 4 janvier 1977 pour le trimestre d'hiver.

Renseignements : Secrétariat académique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (tél. (021) 26 46 21).

Informations SIA

Section jurassienne

Après avoir reçu l'approbation de l'assemblée des délégués de la SIA le 29 novembre 1975, la nouvelle section jurassienne de la SIA a officiellement vu le jour le 6 février 1976.

Le comité se fixa pour première tâche de contacter tous les collègues de la région pour les inviter à participer à nos activités. Sur une centaine d'ingénieurs et d'architectes domiciliés dans les sept districts jurassiens, 69 ont déjà exprimé leur désir de participer aux activités de la nouvelle section. Cette campagne de recrutement nous a, en particulier, permis de transmettre au secrétariat général de la SIA 34 demandes d'admissions de nouveaux membres, soit près du 20 % des admissions enregistrées annuellement dans l'ensemble des sections.

Une commission de formation a été très rapidement mise sur place afin d'assurer le contact avec les écoles professionnelles et de participer activement à la réorganisation de la formation des dessinateurs du génie civil et du bâtiment dans le Jura.

Le 5 novembre dernier, une visite commentée d'une station d'épuration et d'un pont en béton préfabriqué a été mise sur pied à l'intention des membres et du personnel de leurs bureaux. Lors de la première assemblée ordinaire qui suivit cette visite, il fut décidé d'une modification des statuts qui devait permettre de rendre l'abonnement au *Bulletin technique de la Suisse romande* obligatoire. En outre, un projet de service d'information et de documentation technique a été proposé. Vu l'impossibilité de gérer une bibliothèque spécialisée ou un centre de documentation, une bibliothèque décentralisée, avec fichier central, a été évoquée. Chaque membre serait invité à communiquer, par fiche ad hoc, les ouvrages, articles, rapports techniques, comptes rendus de congrès, statistiques, programmes électroniques, etc. dont il a eu connaissance ou qu'il possède. Régulièrement, les collègues recevraient un catalogue des nouvelles fiches reçues. Le service de prêt se ferait directement entre le propriétaire de l'ouvrage et l'intéressé, avec tous les avantages de communication et d'information que cela comprend. Cette idée devra être reprise lors d'une prochaine assemblée.

La prochaine assemblée générale de la section est fixée au 28 janvier 1977 à Saignelégier. En plus des objets statutaires, l'ordre du jour comprend une conférence sur l'emploi des petits ordinateurs dans les bureaux techniques. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire de la section, M. Jean-Paul Miserez, ingénieur du génie rural, rue Nouvion 14, 2800 Delémont.

Composition du comité

Président : Jean Eckert, ingénieur civil, Delémont ; vice-président : Francis Jeanprêtre, ingénieur mécanicien, Corcelles ; secrétaire : Jean-Paul Miserez, ingénieur du génie rural, Delémont ; membres : Jean-Marie Aubry, ingénieur agronome, La Chaux-des-Breuleux ; Philippe Gressot, architecte, Porrentruy ; François Gauchat, ingénieur forestier, Courtelary ; Denis Grobet, géologue, Prêles.

Communications SVIA

Candidatures

M. *Jacques-Michel Dubois*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1976.
(Parrains : MM. D. Genton et J.-C. Badoux.)

M. *Marcel Muller*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1970.
(Parrains : MM. J.-F. Cevey et Chr. Knecht.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée *par avis écrit* au Comité SVIA *dans un délai de 15 jours*. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
Voir page 10 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT
Voir page 4 des annonces